

Divonne, le 26 octobre 2023

Madame, Monsieur,  
Chers Membres,

Vous êtes cordialement invité(e) à l'Assemblée Générale ordinaire de l'association qui aura lieu le :

**Jeudi 23 novembre 2023 à 20h30**

dans les locaux d'Arpadi, 117 place de l'Eglise à Divonne les Bains.

Elle se déroulera selon les règles sanitaires en vigueur.

Ordre du jour :

1. Rapport moral : Yann CHOUKROUN, président
2. Rapport financier et approbation des comptes : Nicolas DERUAZ, trésorier
3. Rapports d'activités :
  - Activités musicales, Béatrice Gayet, vice-présidente
  - Activités du patrimoine, Anne-Marie Pellecuier, vice-présidente
  - Activité littérature, Annick Amoudruz, vice-présidente
  - Activités artistiques, Constanza Martinez, vice-présidente
4. Questions diverses
5. Votes

L'assemblée générale d'une association n'est pas simplement une étape administrative voulue par la loi. C'est aussi et surtout un moment fort de rencontre entre membres et dirigeants, destiné à valider l'activité passée et à décider de l'avenir.

Votre présence est indispensable. Elle nous encourage à continuer nos activités si et comme vous le souhaitez. Par ailleurs elle est le signe de la gratitude et du respect que vous portez aux professeurs et aux bénévoles qui consacrent une grande partie de leur temps à la pérennité de l'association.

Nous comptons vivement sur votre présence ce 23 novembre.  
Cordialement,

Le Président,  
Yann CHOUKROUN

## PROCURATION

Je soussigné(e) ..... donne procuration à

Monsieur ou Madame .....

pour toute décision qui sera prise lors de l'Assemblée générale d' *ARPADI*  
le 23 novembre 2023

A ....., le \_\_\_\_/\_\_\_\_/2023

Signature

## CANDIDATURE (article 13 des statuts)

Je soussigné(e) .....

déclare me porter candidat(e) au Conseil d'administration lors de l'Assemblée  
générale d' *ARPADI* le 23 novembre 2023.

A ....., le \_\_\_\_/\_\_\_\_/2023

Signature